

Seance preference
19 juillet 2021



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Séance ordinaire de la Municipalité de Cloridorme tenue le 19 juillet 2021 à 19h30

N° de résolution

Sous la présidence de la mairesse madame Michele Fournier

Sont présents : M. Marcel Mainville
MMES : Nancy Cloutier
Josée Boulay
Absents : MME Nathalie Francoeur,
M. Normand Poirier
Benoit Huet

Étaient également présents madame Léona Francoeur, adjointe et monsieur Gaétan Baron, Directeur des travaux publics.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire, lequel est toujours en vigueur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se retrouve en zone verte et que les séances du conseil peuvent se tenir en présence des citoyens dans le respect des consignes sanitaires;

EN CONSÉQUENCE, APRÈS DISCUSSION, IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS QUE la présente séance se tienne à la salle du Conseil de ville de Cloridorme dans le respect des consignes sanitaires, notamment la distanciation sociale, le lavage des mains et le port du masque.

2- Ouverture de la séance

Son honneur la mairesse madame Michèle Fournier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 159-07-21

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour tel que présenté soit adopté.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux du 7, 14 et 28 juin
5. Correspondance du mois (lettre Brûlé., démissions etc.)
6. Rapport du conseil et suivi des procès
7. Présentation des comptes payés
8. Présentation des comptes à payer

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



9- Résolutions et règlements:

- 9.1 : Entente intermunicipale relative à la gestion des matières résiduelles
- 9.2 : Facturation des entreprises de matières résiduelles
- 9.3 : Engagement boutique suite à un départ (maladie)
- 9.4 : **Projet Parc Récréatif**
- 9.5 : Montant additionnel TECQ et programmation 2019-2023
- 9.6 : Demande d'une citoyenne Pm Desjardins du 22 Août
- 9.7 : Soumission Groupe Ohmega
- 9.8 : Regim : Atribus
- 9.9 : Projet FAIR
- 9.10 : Soumission pièces prise d'eau

- 10. Note de la D.G.
- 11. Rapport du directeur des travaux publics
- 12. Période de questions
- 13. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 160-07-21

Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 juin 2021, tenue à huis clos

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 juin 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 7 juin 2021 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 161-07-21

Approbation des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 juin, tenue à huis clos

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 juin 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 juin 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ



Résolution # 162-07-21

Approbation des procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 juin, tenue à huis clos

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 juin 2021 au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 28 juin 2021 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au conseil municipal avant la réunion pour consultation

La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Le rapport aura lieu à une prochaine rencontre.

Résolution # 163-07-21

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} juin au 30 Juin 2021

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 30 Juin 2021;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois De juin 2021 au montant de 75 000.53\$ \$ soient acceptés, incluant prélèvements et salaires. De plus la mairesse et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu).

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 164-07-21

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 16 821.83 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiement en date du 30 juin il est de 16 821.83 \$

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :



QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 16 821.83 \$ et que la secrétaire-trésorière procède à l'émission des chèques.

Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 : Entente intermunicipale relative à la gestion des matières résiduelles

Une résolution sera faite plus tard concernant ce dossier.

9.2 Résolution # 165-07-21

Facturation des entreprises de matières résiduelles

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a remarqué une augmentation plus que notable des matières résiduelles et que les coûts augmentent sans cesse ;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

Que la municipalité de Cloridorme procède au relevé des bacs de récupération et d'ordures ménagères en vue de faire une mise à jour dans le dossier de la taxation des entreprises afin que chacun soit taxé à juste valeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution #166-07-21

Engagement boutique suite à un départ (maladie)

CONSIDÉRANT que Madame Laurence Beaudoin occupait un poste de préposée au Café boutique du Havre depuis 2019 et que pour des raisons de santé cette année, elle a dû quitter son emploi après deux semaines de travail.

CONSIDÉRANT QUE Madame Marticotte avait déjà déposée sa candidature ultérieurement et avait passé une entrevue avec les membres du conseil municipal;

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU

QUE la directrice générale procède à l'embauche de madame Nicole Marticotte comme préposée à la boutique en remplacement de madame Beaudoin. Son engagement prendra effet le 26 juillet 2021 et ce sur l'approbation des membres du conseil municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.4 Résolution # 167-07-21

Projet Parc Récréatif

CONSIDÉRANT QUE le parc au Chalet des Sports manque cruellement d'attrait pour les jeunes et les familles et que les infrastructures sont désuètes et minimalistes;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que le Conseil municipal appuie le projet de Parc récréatif du Comité des Loisirs de Cloridorme afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

Que la municipalité de Cloridorme s'engage à conclure une entente de service avec le Comité des loisirs de Cloridorme pour le Parc récréatif afin que ce dernier soit accessible à l'ensemble de la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5: Montant additionnel TECQ et programmation 2019

A titre informatif seulement que la municipalité recevra un montane additionnel de 176 418\$ portant l'enveloppe de la TECQ à 935 800\$ Pour des travaux en eau potable, eaux usées, voirie et infrastructure.

9.6 Résolution # 168-07-21

Demande d'une citoyenne Pm Desjardins du 22 Août

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité accepte la demande d'une citoyenne d'organiser une fête le dimanche 22 Aout à la Halte La Torpille, bien entendu après la prestation de Diane Bérubé aux pm Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 169-07 21

Soumission Groupe Ohmega:

ATTENDU QUE des travaux étaient prévus en 2020 à la station de Chloration et que les travaux avaient dû être reportés en raison de manque de temps en fin de saison;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la soumission pour les travaux à faire et que les membres du conseil municipal en ont pris connaissance;

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la soumission du groupe Ohmega au montant



de 70 544.00. \$ pour installation de tuyauterie /chloration. Ces travaux avaient été reportés suite à la résolution # 212-10-20

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° de résolution

9.8 REGIM; ABRIBUS

Ce point a été reporté dû à un manque d'information. Il sera traité lors de la réunion du mois d'aout.

9.9 Résolution # 170-07-21

Programme FAIR

ATTENDU QUE la municipalité a droit à une aide financière dans le cadre du programme Fair;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale madame Diane Gregory à faire parvenir le formulaire de demande d'aide financière dans le cadre du FAIR, pour des travaux d'embellissement touristiques.

QUE madame Diane Gregory, directrice générale est autorisée à signer tout document relatif à ce dossier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution # 171-07-21

Soumission pièces prise d'eau

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'entretien doivent être effectués à la prise d'eau potable que les tuyaux filtrants doivent être changés pour s'assurer que la qualité de notre eau potable

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la soumission de Gelinite pour des tuyaux filtrant pour la prise d'eau potable au montant de 4 415.04 \$ et que les employés municipaux procèdent à l'entretien tel que prévu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Note de la D. G. absente

11. Rapport du directeur des travaux publics : Que le groupe Ohmega va venir réparer lumières de rues dans la semaine du 29 juillet et Sani-Manic pour la vidange de fosses septique les 2 et 3 août prochain



12. PERIODE DE QUESTIONS

Des citoyens ont posé des questions sur les sujets à l'ordre du jour ainsi que sur une lettre de la correspondance concernant une plainte d'un citoyen en regard avec un règlement municipal non respecté. Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions. Toutefois, en regard avec la lettre concernant la plainte, les membres du conseil en prennent connaissance et procèdent à son étude. Une réponse sera envoyée après consultation.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

13. Résolution # 172-07-21

Les sujets étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE BOULAY, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS;

QUE la séance soit levée à 20h15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Je, Michèle Fournier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'Article 142 (2) du code municipal.

Michèle Fournier
Mairesse

Diane Hébert
Sec-trésorière

